

Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
Télééc. : (705) 675-4885

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
langagier@nickeL.Laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin
- lecture d'épreuves : Yves Lefier
- mise en page : Béatrice Dubé-Prévost

7^e année, N^o 34, © septembre 1999

Dans ce numéro :

Adresser (l'audience) / Approche / Aréna /
Blanc de chèque / Curriculum / Décideur /
Emphase / Évaluation (comparative) / Expertise /
Implémentation / Opérations



Le **langagier** est désormais le bulletin linguistique du **Département d'études françaises et de traduction**, mais par souci d'économie, nous continuerons d'utiliser jusqu'à épuisement l'ancien papier à entête du département de «français».



Code typographique utilisé par le **Le langagier** :

- **Terme en italique** : terme venant d'une autre langue, y compris l'ancien français et le latin; mise en relief d'un usage fautif.
- **Terme en gras** : souligne le terme ou l'usage correct.
- **Guillemets** : utilisés dans les exemples et les citations. Pour des raisons d'économie d'espace, les guillemets ne sont pas suivis ni précédés d'une espace, comme le voudrait l'usage.

Le **langagier** souhaite la bienvenue à ses anciens et à ses nouveaux lecteurs. Notre modeste bulletin linguistique entame sa septième année d'existence : liste d'envoi de 650 personnes, 33 numéros publiés, plus de 300 termes étudiés, des réponses fournies à des centaines d'usagers qui s'interrogent sur une question de langue, etc. Un service toujours GRATUIT du Département d'études françaises et de traduction de l'Université Laurentienne et des bénévoles de l'équipe de rédaction.

Notre recette est simple. Vous vous demandez si tel ou tel usage est acceptable? Quel mot conviendrait dans tel contexte? Si un terme entendu à la cafétéria ou à la radio n'est pas un «vlimeux» anglicisme? Comment enrichir votre vocabulaire? Envoyez une note ou un courriel au **Langagier**, anonyme ou signé, et nous tenterons de répondre à toutes vos questions en nous appuyant sur les ouvrages les plus récents et en recueillant l'avis de linguistes, de traducteurs et de terminologues professionnels. Le **langagier**, c'est votre source de référence (nous publions un index de tous les termes étudiés!), c'est votre compagnon de bureau (vous pouvez encore obtenir la série complète!), c'est votre accès à des moyens pratiques et raisonnables pour améliorer votre connaissance et votre usage du français au quotidien.

ADRESSER (l'audience)

Dire *adresser* l'audience au lieu de «prendre la parole» pour dire quelques mots ou prononcer un discours, c'est commettre un anglicisme. C'est donner au verbe un sens qui n'existe plus en français moderne. En effet, **adresser** exprime l'idée générale de diriger quelque chose vers, destiner à. Ex. : «La professeure m'a **adressé** une question à laquelle je n'ai pu répondre. Je lui ai ensuite **adressé** une lettre d'excuses». On **adresse** la parole à quelqu'un. Cependant, le verbe peut avoir un complément de personne dans le contexte suivant : «Le médecin **m'a adressé** à un spécialiste» (dirigée vers).

Le verbe anglais *to address* vient de l'ancien français *adrecier*, (latin : *ad* - vers, *directus* - droit) et c'est ce qui explique la très grande parenté de sens de ce terme dans les deux langues. Les transferts linguistiques de ce genre donnent souvent ce que les spécialistes appellent des «faux-amis», c'est-à-dire des termes identiques ou très semblables au plan graphique dans les deux langues, mais qui ont acquis des sens différents au cours de l'histoire.

APPROCHE

Une lectrice s'interroge sur l'expression suivante : «L'Université possède une bonne *approche* environnementale aux problèmes de la région». *Approche...aux?*

Voici un cas parmi tant d'autres où l'anglais emprunte un terme français en lui conservant initialement les mêmes sens, puis en ajoutant d'autres sens que le français, beaucoup plus tard, récupère sous forme d'anglicisme sémantique. L'anglais tient *approach* de l'ancien français *aproecier* (*a* - vers, et *prope* - près). Parmi les sens originaux transférés à l'anglais et conservés en français, notons : le fait de *s'approcher* d'un objet; pl., les **approches** d'un lieu, d'une ville; fig. une **démarche** pour arriver à un but; le fait d'être sur le point de se produire («**L'approche** de l'hiver»), etc.. Mais l'anglais moderne a ajouté le sens de «*a way or means of approaching; a method of beginning or accomplishing something*». En français, les sciences sociales font grand usage de cet emprunt sémantique. Ex. : «**L'approche** expérimentale est au centre de la pédagogie moderne». Synonymes : **méthode, démarche, conception, perspective**.

Dans l'exemple cité plus haut, **approche** est correctement utilisé dans son sens nouveau, mais l'auteur commet une erreur de syntaxe, sous l'influence de l'anglais : «*a sound environmental approach to the problems*». Il faudrait réécrire la phrase française : «L'Université aborde les problèmes de la région selon une **approche** (perspective) environnementale saine».

ARÉNA, n.m.

Les journalistes nous en font lire des mûres et des pas drôles, parfois! «La partie sera disputée dans l'arène de Sudbury». Pourtant, les Romains ne sont pas passés par Sudbury et nous n'avons pas d'arènes, comme à Rome, où les gens sont livrés aux bêtes (bien que les parties de hockey à Sudbury, à vrai dire, fassent souvent penser à des combats de gladiateurs dans une arène romaine, bâtons et filets compris!!!).

Depuis près de trente ans, Montréal parle de «l'**Aréna** Maurice Richard». L'Office de la langue française du Québec reconnaît et recommande le terme **aréna** depuis les années 70. Ce mot (rappel : **aréna**, n. m.) est un emprunt ancien à l'anglais *skating arena* (1876). En France, on a préféré garder la saveur anglaise de cet emprunt en formant la locution «Faire du *skating*». Les Canadiens-Français, plus puristes sans doute, ont vite appris que l'on faisait du **patinage**, du **patin**, sur la glace de la **patinoire** de l'**aréna**!

BLANC DE CHÈQUE

Cette expression fautive est un calque de *blank check*.

Pour désigner le support papier sur lequel est établi un chèque et qui comporte les mentions obligatoires d'un chèque (le nom et les coordonnées du tireur du chèque, le numéro de compte, les lignes à remplir, etc.), on a l'expression **formule de chèque**. Plusieurs formules de chèque reliées ensemble constituent le **cahier de chèques** ou le **chéquier**.

Attention : il ne faut pas confondre la **formule de chèque** avec le chèque en blanc. Un chèque en blanc est un chèque signé sur lequel n'apparaît pas le nom du bénéficiaire ni la somme à payer. Si vous remettez un chèque en blanc au **Langagier**, gare à votre compte bancaire!

CURRICULUM

Le **langagier** rappelle fréquemment que la langue française, comme toutes les langues dites «vivantes», est un organisme en continuelle transformation et que rien, même pas les remarques des académiciens ni les sautes d'humeur du **Langagier**, ne peuvent freiner son évolution. Voici une belle illustration de ce phénomène.

Ouvrez votre Robert au terme **curriculum**. Vous n'y trouverez que *curriculum vitae*, ce document qui contient les indications relatives à l'expérience et aux qualités d'une personne. Répandu dans le domaine pédagogique, un nouvel usage de **curriculum** accorde au terme un sens très large. C'est un ensemble d'actions planifiées dans un système d'éducation. Cet ensemble comprend la définition des objectifs de l'enseignement, les contenus, les méthodes, les matériels éducatifs et les dispositions relatives à la formation des enseignants. Par exemple, les indications publiées périodiquement par le ministère de l'Éducation concernant le régime d'études primaires et secondaires en Ontario définissent, à proprement parler, le **curriculum** d'enseignement. De son côté, l'expression **programme d'enseignement** recouvre une réalité plus restreinte. Le terme désigne, entre autres, la matière d'un cours (Exemple vrai et entendu : «Le **programme** de FRAN 2516 est beaucoup trop lourd,

Monsieur!»); d'un niveau d'études (Exemple vrai, mais jamais entendu : «Le **programme** de première année de la Laurentienne est plein de cours faciles!»).

DÉCIDEUR

Ce terme est arrivé récemment dans la langue française (1969) par simple nécessité de nommer «les personnes ou les organismes qui prennent des décisions». L'anglais avait déjà formé *decider*. La création du néologisme **décideur** (sur un modèle propre au génie de la langue : planter-plantateur; embaumer-embaumeur) devait arriver tôt ou tard. Autre nouveau terme : **décisionnaire**, nom et adjectif (*décision-décisionnaire*, *subvention-subventionnaire*). Lorsque vous devez rendre l'expression anglaise : *decision-maker*, allez-y franchement : le **décideur** ou l'**organisme décideur**.

EMPHASE

Le français et l'anglais tiennent ce terme du verbe grec *emphainein*, «montrer avec insistance».

Rappelons, cependant, que le mot **emphase** a acquis un sens péjoratif en français moderne et qu'il désigne un emploi abusif ou déplacé du style élevé, du ton déclamatoire. Ex. : «Il parla sur le ton déclamatoire, avec l'emphase qu'il avait apprise au Collège des Jésuites!».

Pour rendre le sens premier du terme et éviter de vous enfarger dans l'**emphase**, ayez recours à des expressions comme : «mettre en valeur», «faire valoir», «faire ressortir», «mettre l'accent sur», «souligner», «mettre en relief», «mettre en vedette», «mettre en perspective».

ÉVALUATION (comparative)

Le dernier mot à la mode dans le secteur de la gestion, le nouveau *buzz-word*, c'est *benchmarking*, un processus qui consiste à comparer, dans le but de les améliorer, ses pratiques, ses produits et ses services à ceux de ses meilleurs concurrents. Comment rendre ce concept d'origine américaine?

Le terme **parangonnage** (de **parangon**, mot d'origine espagnole, *parangon*, et italienne, *paragone*) pourrait convenir puisqu'il désigne l'action de comparer et de donner comme modèle. Mais qui comprendrait le sens de ce terme à la forme rébarbative venu du grec *parakoné* «pierre à aiguiser»? De son côté, le mot **étalonner** (vérifier une mesure par comparaison avec un étalon), pourrait suggérer un tout autre sens aux esprits fourchus! Alors?

Appelons les choses par leur nom, tout simplement! Ce processus est fondé sur l'évaluation de deux ou plusieurs éléments, en les comparant. Faire du *benchmarking*, c'est donc faire de l'**évaluation comparative**.

EXPERTISE

On entend fréquemment : «Cette personne possède une grande *expertise* dans la matière» (sens de : savoir-faire, connaissance, compétence, habileté, capacité). On emprunte alors à l'anglais *expertise* (terme venant lui-même du français *expertice*, qui avait le sens de : **habileté**, sens que le français n'a plus aujourd'hui).

Usuellement, le mot **expertise** signifie en français, dans la langue juridique, «l'examen fait par un expert sur l'ordre d'un tribunal» et par extension, dans le domaine des assurances, «l'évaluation par un expert des dommages dans un sinistre». Dans la langue courante, il signifie «l'estimation de la valeur d'un objet d'art ou précieux». L'anglais a le sens additionnel de *expertness*, c'est-à-dire le savoir-faire lui-même. Pour décrire les habiletés d'une personne, utilisez, selon le contexte, des expressions comme : «Elle possède de solides **connaissances** (un grand **savoir-faire**, une bonne **compétence**, des **capacités** remarquables, etc.).

IMPLÉMENTATION

Un vieil anglicisme qui refait aisément surface chaque fois qu'on veut exprimer l'idée de mettre en œuvre un plan, d'appliquer un procédé. Ce terme n'existe tout simplement pas en français! La vedette est plutôt allée à **implantation**, **implanter** (de l'italien *impiantare*, et du bas latin *implantare*).

Les sens anglais de *implementation* se rendent par des expressions comme : «mettre en œuvre», «mettre en application», «mettre en place», «appliquer», «mettre en pratique», «exécuter un plan», «mettre un projet à exécution».

OPÉRATIONS (domaine commercial)

On donne à tort à *opération*, en français, le sens de son homonyme anglais qui, en terme d'administration ou de commerce, désigne l'ensemble des activités qui assurent le fonctionnement d'une entreprise. En français, on parlera plutôt d'**exploitation**. (Voir **Le langagier** n° 17, 1996 pour d'autres sens de **opération**).

On peut toutefois employer le terme **opération** pour désigner l'acte ou la série d'actes mis en œuvre pour obtenir un résultat déterminé. Ex. : « Chez GM, les robots se chargent de la plupart des **opérations** de montage des voitures ».

◆ ◆ ◆

Le langagier vous écoute!
Composez le 4305 ou le 4312
ou envoyez un courriel :
langagier@nickel.laurentian.ca